Archidiocèse de Paris

(Dernière mise à jour le : 18/03/2025)

Historique

La fondation du diocèse remonte au milieu du 3e siècle. Longtemps suffragant de Sens, il est devenu archevêché métropolitain en 1622. Depuis le 9 octobre 1966, il est réduit à la seule ville de Paris intra-muros : les 20 arrondissements actuels.

Responsable des archives

Mme Marie Schmidt (responsable), Mme Sarah Pothin, Monsieur Vincent Thauziès (bibliothécaire)

Adresse du service d'archives

Archives Historiques de l'Archevêché de Paris (AHAP), 4, rue de l'Asile-Popincourt, 75011 Paris

Téléphone / Fax

01 78 91 91 27 ou 01 78 91 91 28

Adresse mail

ahistoriques@diocese-paris.net

Site internet

Sur le site diocésain : www.paris.catholique.fr/archives-historiques

Conditions de consultation et de communication

Consultation sur rendez-vous du lundi au vendredi de 14h 30 à 18h 30. Fermeture annuelle en août, sauf exception. Le délai général de communication est de 30 ans à compter de la date la plus récente dans le dossier. Ce délai peut être porté à 50 ans si les documents comportent des informations sur la vie privée des personnes ou des informations confidentielles sur la gestion du diocèse. Le délai est de 120 ans (à compter de la date de naissance) pour les dossiers de personnel. De même, en vertu de l'article 9 du Code civil sur la protection de la vie privée, n'est communiqué aucun document mettant en cause, d'une manière ou d'une autre, une personne encore en vie. Certains fonds peuvent aussi être déclarés non communicables par l'autorité diocésaine ou par le déposant. Des dérogations à ces règles peuvent être accordées, soit par le responsable du service, soit par l'Archevêque de Paris. Salle de lecture pouvant accueillir 12 personnes, avec branchement possible d'ordinateurs portables.

Métrage linéaire et dates extrêmes de l'ensemble des fonds conservés

Métrage : environ 2000 mètres linéaires pour les archives (archives diocésaines et paroissiales, à l'exception des registres de catholicité, conservés par un service distinct et indépendant des Archives historiques), et environ 1200 mètres linéaires pour la bibliothèque (livres, brochures, périodiques). Les dates extrêmes des archives conservées vont du milieu du 18e siècle (quelques registres ayant échappé aux confiscations révolutionnaires) à 2019. La date normale de début de nos collections est celle du concordat (1802) , mais certains fonds ont beaucoup souffert des deux sacs qu'a subis l'archevêché en 1830 et 1831.

Instruments de recherche

Inventaires : dactylographiés et informatisés. + 1 fichier manuel (auteurs et matières) pour l'ensemble archives et bibliothèque (la partie bibliothèque ayant été informatisée). et un important fichier des prêtres du diocèse depuis 1802.

Les fonds

Fonds Principal

Archives de l'administration épiscopale et curiale :
Archives des archevêques de Paris depuis 1802 jusqu'à 1980, des évêques auxiliaires, des vicaires généraux, et de leurs collaborateurs (série D). Rapports avec le Saint-Siège (série A), avec les autres diocèses, l'Assemblée des évêques, l'ACA., papiers « diplomatiques » et échanges avec l'étranger (diocèses ou états), autorités militaires et aumônerie militaire (série B). « Temporel » : finances, immobilier, conseil économique, organisation matérielle du diocèse, personnel laïc (série C). Archives concernant l'administration des sacrements, la liturgie et le culte, ainsi que la musique religieuse, les associations de piété (confréries, archiconfréries), les dévotions, les pèlerinages, les causes de béatifications (série G). Formation du clergé : archives des petits séminaires et des séminaires, œuvres de vocations et sacerdotales (série H). Rapports avec les mondes scolaire et universitaire, la Direction de l'Enseignement Catholique, le Centre Richelieu (étudiants) et l'Institut catholique de Paris (série J). Archives de l'Officialité interdiocésaine (série O). Nous conservons aussi un important fonds de rapports avec les communautés et congrégations religieuses (série R). Dans la série S est conservé un important fonds documentaire sur l'intégrisme, ainsi que les dossiers de rapports avec les autres religions.
Archives "pastorales" émanant des services diocésains, des œuvres et mouvements :
Administration pastorale du diocèse depuis 1802 : magistère, mandements, prédication, censure et imprimatur, conseil épiscopal et presbytéral, catéchisme et catéchuménat, assemblées et synodes diocésains, visites pastorales, pratique religieuse (séries E et F).
Direction des œuvres, rapports avec les mouvements et œuvres charitables, morales ou sociales, les archives de la Société de St-Vincent de Paul de Paris, les œuvres de jeunesse, le scoutisme, les œuvres hospitalières, les œuvre de communication, les œuvres missionnaires, l'Action catholique, l'administration des étrangers et les œuvres pour les étrangers (série K).
Registres de catholicité :
Ce n'est pas notre service qui les conserve, à quelques exceptions près, mais celui des Archives de Catholicité, service indépendant des Archives Historiques.
Archives paroissiales :
Elles sont conservées dans la série P et couvrent environ 570 ml. Elles ne concernent que les églises de Paris intra-muros. Nous avons un dossier (provenant de l'archevêché et non de la paroisse) pour chaque paroisse de banlieue (actuels diocèse de Créteil, Nanterre et Saint-Denis). On y trouve surtout des documents financiers et comptables, des dossiers d'entretien et de travaux, des inventaires du mobilier, des œuvres d'art, des registres du conseil de fabrique et du conseil curial, des registres d'annonces, des registres et dossiers d'œuvres, des catéchismes, des dossiers de rapports avec la hiérarchie et avec les autorités civiles. Nous conservons aussi les archives de la construction du Sacré-Cœur et de la dévotion à Montmartre. Nous n'avons qu'une partie des archives de la cathédrale Notre-Dame, l'essentiel étant conservé sur place par le Chapitre. Environ les 2/3 des 110 paroisses de Paris ont effectué un versement, depuis 1973.
Archives des membres du clergé :
Nous conservons dans la série Z un important fonds de papiers personnels de prêtres et de quelques laïcs.
Documentation imprimée :
Collections complètes de l'ordo diocésain, de l'Annuario Pontificio et de l'Annuaire Pontifical Catholique, de la

Semaine Religieuse de Paris. Collections très inégales de feuilles paroissiales (depuis 1970 environ) et des bulletins paroissiaux.
Archives figurées :
Pour chaque paroisse on peut trouver une cote Y : iconographie. La série Y des archives comporte de nombreux portraits, gravures, photos d'archevêques, d'évêques ou de prêtres parisiens ainsi que des gravures ou photos des édifices religieux du diocèse. Nous conservons aussi un important fonds de plans (en meubles à plans) et d'images pieuses.
Archives audiovisuelles :
Quelques cartons de cassettes audio et vidéo (émissions de radio, interviews, cérémonies) depuis 1970 environ. Quelques CD (Visites pontificales, JMJ, etc..).
Archives numériques :
Quelques gravures ou photographies ont été numérisées sur CD-Rom.
Un important fonds de bulles et autres documents pontificaux (19e-20e siècle) a été restauré et numérisé par les Archives Nationales en 2014, une autre restauration est prévue pour 2016.

Autres fonds

Fonds d'archives des Sœurs de la Sainte-Famille du Sacré-Cœur.

Fonds d'archives de l'Institut des Missionnaires du Seigneur.

Fonds d'archives de Mgr Bernard Dupire.

Fonds d'archives de Mgr Edmond Loutil.

Fonds d'archives de Mgr Maxime Charles.

Fonds d'archives du chanoine Jacques Hollande.

Fonds d'archives de l'Abbé Ferdinand Renaud.

Fonds d'archives de l'Abbé Henri Godin.

Fonds d'archives de l'Abbé Francis Connan.

Fonds d'archives de l'Abbé Yvan Daniel.

Fonds d'archives de Maurice Vloberg.